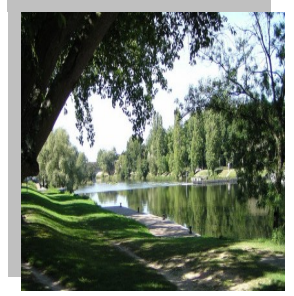




PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF BLERE



LA CHARTE

Nous souhaitons créer un habitat participatif en réhabilitation et - ou construction, pour une dizaine de foyers, composé de logements individuels, d'espaces communs et d'espaces verts, proche d'une petite ville et d'une gare.

Notre objectif est de vivre dans un climat de bienveillance et d'ouverture d'esprit, avec mixités sociale et générationnelle et en respectant l'environnement.

VALEURS ET ETHIQUE

- Développer une vie de groupe dans un esprit laïc et solidaire, en favorisant l'entraide, les rencontres et les échanges au quotidien, tout en respectant la vie privée, l'espace et l'identité de chacun. Le groupe est ouvert sans discrimination de sexe, de sexualité, de couleur, d'âge et de mode alimentaire.
- Favoriser l'épanouissement des enfants en leur permettant d'éprouver et de développer la sociabilité, le dialogue aussi bien dans les jeux que dans la participation à la gestion collective des lieux.
- Limiter notre empreinte écologique collective depuis la réhabilitation ou construction jusqu'au fonctionnement quotidien une fois l'habitat actif.
- Priorité sera donnée aux produits sains et locaux en achats groupés ou auto produits.
- Développer le recyclage, la récupération, la transformation dans un esprit de créativité.

FONCTIONNEMENT

- Création d'espaces communs (salle commune, buanderie, chambre d'amis, espaces verts ...). Ouverture d'une partie de ces espaces à des activités sociales et culturelles (exemples : concerts, soirée contes, partage de savoir, SEL, AMAP ...) et professionnelles.
- Encourager les échanges avec le voisinage et les habitants de la ville en prenant part à la vie locale.
- Intervention d'un professionnel accompagnateur de projet pour le montage juridique, financier et humain.

- Le montage juridique sera en fonction de l'apport financier des habitants avec une clause de non spéculation à la revente à travers une clause d'agrément (exemples : SCI, SCIA ou Société Coopérative d'Habitants). Ce montage pourrait rendre ce projet accessible à 1 ou 2 foyers modestes. Pour une gestion démocratique, quel que soit l'apport financier de chacun, nous optons pour « 1 personne=1 voix ».

- Le consentement est le mode de décision ordinaire et si une majorité considère qu'il y a blocage, on engage un processus de gestion des désaccords qui relève du règlement intérieur.

- S'impliquer et participer à la gestion collective du lieu : entretien des espaces collectifs, chantiers participatifs, gestion administrative ... en fonction des compétences de chacun.

- Développer nos compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être en apprenant les uns des autres.

Sans oublier de cultiver la joie, l'humour et la bonne humeur.

Cette charte a été élaborée par les membres fondateurs. Elle lie de façon symbolique les membres du groupe, définit les fondements et les orientations du projet et marque notre identité collective.

Elle pourra être révisée au fur et à mesure de l'évolution du projet et des personnes qui intégreront le groupe.

Pour toute personne désirant s'inscrire dans le projet : après une période de découverte de 3 mois (participation aux réunions, à la recherche de lieux et aux rencontres informelles pour mieux se connaître), chacun donnera son avis pour valider ou non son intégration au groupe. Cette personne pourra alors signer la charte et deviendra co-porteuse du projet et co-responsable de sa concrétisation.

Contact :

e2r@ik.me

Ulrike Würbach : [06 67 24 96 66](tel:0667249666)

Evelyne Raimbault : [06 21 85 19 57](tel:0621851957)

